

30 mars 2007 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur le rôle de la Fondation France-Israël dans le renforcement des liens franco-israéliens, à Paris le 30 mars 2007.

En vous rencontrant aujourd'hui, je mesure le chemin parcouru depuis 2002, lorsque les gouvernements français et israélien décidèrent de donner une impulsion nouvelle à notre relation bilatérale. Cette volonté commune prit la forme d'un groupe de haut niveau, co-présidé par le docteur David Khayat et l'ambassadeur Yehuda Lancry.

Avec le recul, on peut dire que ce groupe a pleinement rempli sa mission auprès des sociétés civiles. Les malentendus entre les gouvernements se sont dissipés, mais les stéréotypes souvent négatifs se sont perpétués dans les opinions publiques.

C'est pourquoi le Premier ministre Ariel Sharon et moi-même avons voulu prolonger cette dynamique en proposant, lors de la visite qu'il a faite à Paris en juillet 2005, la création d'une fondation France-Israël, institution non-gouvernementale commune fédérant acteurs publics et privés pour développer les liens entre les sociétés française et israélienne dans les domaines économique, scientifique, social, culturel et artistique.

En peu de temps, la Fondation a accompli un travail remarquable. Les succès enregistrés, en France avec les "Journées de l'amitié franco-israélienne" de mai et juin 2006, ou en Israël, il y a quelques jours à peine, lors des "Journées mondiales du Judaïsme francophone", montrent que la Fondation répond à une attente forte de nos deux sociétés. Ces journées mondiales ont permis de rappeler l'apport essentiel de notre pays à l'émancipation des juifs, tout comme à la diffusion, autour du bassin méditerranéen, d'une culture juive francophone, avec des représentants aussi illustres que l'écrivain Albert Cohen.

Notre action pourra bientôt s'appuyer sur le nouvel Institut français de Tel Aviv, pivot de notre présence culturelle en Israël, qui ouvrira ses portes le 21 juin, avec une exposition conçue précisément par la Fondation et consacrée à près de 60 ans de relations entre les deux pays. L'effort ne doit pas se relâcher. Le défi est de taille, mais les objectifs de votre action sont en phase tant avec la réalité de notre relation bilatérale qu'avec celle du monde qui nous entoure. Le défi est de taille, car les sociétés française et israélienne se connaissent mal. Constat paradoxal si l'on songe à la densité historique de notre relation avec Israël ou, plus prosaïquement, aux flux touristiques et humains dans les deux sens. Malgré cela, Français et Israéliens continuent d'être victimes de stéréotypes installés au fil des ans et qu'il est difficile de faire évoluer. Aider nos deux sociétés à se connaître dans toute leur richesse et complexité, en respectant les différences de vécu et de sensibilité, tel est l'objectif premier de la fondation.

Votre action doit être appuyée, car elle est pleinement en phase avec la réalité de notre relation bilatérale. Les liens qui unissent nos deux démocraties ont toujours été forts. L'histoire retiendra que la France a joué un rôle déterminant dans les premières années du jeune Etat d'Israël, dont la sécurité était et reste une priorité absolue. Nous unit aussi la francophonie, que je sais vibrante en Israël, où vivent plus de 600.000 francophones, mais aussi l'existence en France d'une communauté juive active dans la création de passerelles entre nos deux sociétés.

La Fondation viendra aussi accompagner l'amélioration de notre relation politique bilatérale. Celle-ci est une réalité qui a encore été confirmée lors de la visite à Paris, en juin 2006, du Premier ministre Olmert. Elle fait apparaître une convergence de vues sur plusieurs questions importantes pour nos deux pays. Cet accord nous permet aussi de dialoguer lorsque nos intérêts ou analyses divergent, comme peuvent faire deux amis qui se font confiance. Cette réalité de

ou analyses divergent, comme peuvent faire deux amis qui se font confiance. Cette réalité de notre relation bilatérale, la Fondation peut l'accompagner, mais aussi la consolider.

La Fondation répond enfin à un besoin commun car, par delà notre relation bilatérale, nos deux sociétés font face à des défis semblables, qu'il s'agisse de la mondialisation, de l'accès au savoir et à l'emploi, du partage des richesses, de la solidarité, des défis de l'intégration et de la cohésion sociale. Nous avons, dans tous ces domaines, beaucoup à apprendre les uns des autres. C'est donc une chance pour la France et Israël que de disposer d'un outil comme la Fondation.

Les autorités françaises continueront de soutenir son action, tout en restant attachées à son indépendance, gage de sa réussite. Nous sommes sûrs de pouvoir compter sur le même engagement du côté israélien.

Par son action en profondeur, la Fondation France-Israël contribuera ainsi à rappeler que l'objectif de la diplomatie française et le vœu du peuple français sont une paix juste et durable au Proche-Orient, qui permette à Israël d'exercer son droit légitime à la sécurité et à la prospérité, aux côtés de ses voisins arabes.